

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 69

présenté par
M. Baupin

ARTICLE 48 TER

Alinéa 2

Après les mots :

met en œuvre

insérer les mots :

, à l'horizon 2017,

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de fixer une échéance pour la définition et la mise en œuvre de la stratégie nationale de mobilisation de la biomasse.